

## Avis d'experts

### La séquestration du dirigeant, folklore révolutionnaire ou argument de la dernière chance ?

**Marie-Alice Jourde,**  
avocate spécialisée en droit  
du travail.

*“C'est dans tous les cas  
une infraction, c'est aussi  
l'expression du désespoir,  
mais c'est également l'échec  
des pouvoirs publics”*

Ni l'un ni l'autre, mais cette manifestation du désespoir s'inscrit néanmoins dans une histoire commune, une forme actuelle de jacquerie. Car de tout temps, dans notre pays quand une collectivité, de façon ponctuelle et locale, est confrontée à une injustice ou à une situation extrêmement angoissante sans que les régulateurs

sociaux - jadis le curé ou le représentant du pouvoir royal, ou aujourd'hui les pouvoirs publics - n'aient pu apporter un espoir crédible de solution, elle réagit violemment. La séquestration de dirigeants par les salariés, la réplique du blocage du préfet par les paysans, s'inscrit dans cette tradition qui n'a rien de révolutionnaire. Quant à son efficacité, elle reste à démontrer. En fait, la séquestration de dirigeants, c'est dans tous les cas une infraction, c'est aussi l'expression du désespoir, mais c'est également l'échec des pouvoirs publics et c'est surtout l'impossibilité de régler, par la loi, très rapidement les conséquences d'une situation de crise grave.



*“Cette manifestation du désespoir s'inscrit néanmoins dans une histoire commune, une forme actuelle de jacquerie.”*

**Gontran Lejeune,**  
président du Centre  
des jeunes dirigeants.

*“Je préfère les négociations  
responsables où chacun essaie  
de trouver des solutions”*

Il y a quand même un aspect folklorique dans une vision court-termiste. Il s'agit d'abord d'une mise en scène qui vise à attirer les médias. Cela fait la une pendant quelque temps et puis on oublie. Je préfère les négociations responsables où chacun essaie de trouver des solutions. Cela demande un engagement de chaque partie et notamment une transparence sur les comptes de la part de l'entrepreneur et peut-être une vision différente de la notion de retour sur investissement. On peut fixer un taux de rentabilité à 5%. Cela demande aussi une capacité d'analyse de la situation économique de la part des salariés.

La séquestration est finalement une arme de la dernière chance. Quelle alternative y a-t-il après ? Je comprends



*“La séquestration est finalement une arme de la dernière chance. Quelle alternative y a-t-il après ?”*

que lorsque l'on n'a pas d'autre solution, on puisse faire un pas en avant et tomber dans cette attitude notamment si à l'issue de la discussion chacun reste sur ses positions. Faut-il déposer plainte après une séquestration ? C'est une décision qui dépend du libre-arbitre du dirigeant. Personnellement, je ne déposerais pas plainte s'il n'y a pas eu d'atteinte physique me concernant ou touchant à ma famille.

**Bruno Gourevitch,**  
fondateur du cabinet  
d'accompagnement  
en restructurations Altair.

*“Pourquoi ces prises d'otages  
s'interrompraient-elles si elles  
procurent des bénéfices sans  
risques à ceux qui y recourent ?”*

Les syndicats sont-ils en France vraiment trop faibles ? Le dialogue social y souffre-t-il vraiment d'un déficit d'explications de la part des entreprises ? Si l'on peut comprendre parfois le désespoir qui s'empare de certains salariés au bout du rouleau et pour lesquels la séquestration du dirigeant constitue l'argument de la dernière chance, le paradoxe c'est, en effet, que la France dispose à la fois de la législation la plus pointue, la plus protectrice et la plus procédurale dans le domaine social et que c'est aussi le seul pays, fort de ses traditions révo-

lutionnaires, où de tels événements peuvent se produire avec une tolérance générale. Et le fait que les dirigeants ne portent pas plainte associé à la constatation que ces prises d'otages portent leurs fruits sous forme d'amélioration des plans de départ risque de transformer une poussée de fièvre en épidémie. Pourquoi ces prises d'otages s'interrompraient-elles si elles procurent des bénéfices sans risques à ceux qui y recourent ? Le problème, c'est que la crise économique n'a pas encore fait sentir tous ses effets et qu'en période de tempête, les entreprises n'ont parfois d'autre moyen, pour rejoindre le port, que de réduire la voilure, pour éviter des naufrages dont l'ampleur serait encore bien plus douloureuse. La pratique d'un dialogue social ininterrompu et sans heurts est plus que jamais capitale pour contenir l'expression de violences mutuelles et tenter de parer à des événements dangereux pour tous.



*“La pratique d'un dialogue social ininterrompu et sans heurts est plus que jamais capitale pour contenir l'expression de violences mutuelles.”*

**Jean-Louis Maylis,**  
secrétaire national  
de la CFTD.

*“Il serait souhaitable  
que le dialogue rapporte plus  
que les affrontements”*

C'est l'arme de la dernière chance. C'est un acte de désespoir, afin d'être entendu par ceux qui n'entendent pas. Ce sont rarement les patrons qui ont le pouvoir de décision qui sont séquestrés, c'est pour cette raison qu'il s'agit d'un appel en direction de ceux qui peuvent agir. Ce n'est pas un acte légal et c'est pour cela qu'il est engagé en dernier recours. Il serait souhaitable que le dialogue rapporte plus que les affrontements. Cependant ceux qui ont le choix entre la radicalité ou le dialogue sont les employeurs, pas les



*“Ceux qui ont le choix entre la radicalité ou le dialogue sont les employeurs, pas les salariés.”*

salariés. Il ne faut pas considérer que les organisations syndicales fonctionnent comme des armées. Il n'y a pas d'ordres qui arrivent d'en haut. La séquestration est un élément du rapport de forces, mais l'on obtient de bons résultats sans qu'un conflit social prenne de telles dimensions.

## ANNONCES IMMOBILIÈRES

**BELIN BELIET - 33**

**MAISON EN PIERRE 300 M²**  
Belles prestations, fort potentiel. Salon, SàM, cuisine équipée, bureau, 5 chambres, au 2<sup>ème</sup> 60 m² aménagés en 3 chambres. Dépendances 250 m². Alarme. Piscine 10 x 5. Sur un terrain de 4000 m².

**PRIX : 497.000 € RÉF : 107342**

**URGENT RECHERCHONS BIENS IMMOBILIERS A VENDRE.**

**VENDEURS : contactez-nous pour vendre votre bien immobilier ou commercial.**

**Achetez entre particuliers sans commission d'agence.** 20 ans d'expérience à votre service. Du studio au château du commerce à la P.M.E., dans votre région, sur une île ou à l'étranger...

**MICI WORLD Tél. gratuit : 0800 10 30 10 - international : 00334 7623 94 94 e-mail : contact@micimmo.com - Site : www.micimmo.com**

**NORTH HATLEY - CANADA**

**PETIT MANOIR DE 1889 EN BRIQUE DE 350 M²**  
Entièrement rénové ds respect charme de l'ancien. Terrain boisé et paysager 2600 m². Salon - séjour, SàM, foyer, cuis équip et amén, petit bur, véranda. Mezz, 5 chbres, grenier. Plancher d'origine, tbe. Garage. Vue imprenable sur lac.

**PRIX : 592.690 € RÉF : 103496**

**URGENT RECHERCHONS BIENS IMMOBILIERS A VENDRE.**

**VENDEURS : contactez-nous pour vendre votre bien immobilier ou commercial.**

**Achetez entre particuliers sans commission d'agence.** 20 ans d'expérience à votre service. Du studio au château du commerce à la P.M.E., dans votre région, sur une île ou à l'étranger...

**MICI WORLD Tél. gratuit : 0800 10 30 10 - international : 00334 7623 94 94 e-mail : contact@micimmo.com - Site : www.micimmo.com**

Un service publi-rédactionnel réalisé par SDBT 19, rue Martel 75010 - Paris - Pour apparaître dans cette rubrique, téléphonez au 01 56 03 55 55 - Fax : 01 56 03 55 56

## “Le Journal des pouvoirs d'aujourd'hui”

Entreprises,  
Affaires publiques,  
Economie sociale



Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Société .....  
Secteur d'activité .....  
Adresse .....  
Code Postal .....  
Ville .....  
Tel. / Fax .....  
E-mail .....  
Site internet .....

**149 € HT**

**1 an - 152,13 € TTC**

**Pour vous abonner dès aujourd'hui**

Abonnement

par mail : [abonnements@nouveleconomiste.fr](mailto:abonnements@nouveleconomiste.fr)

par fax : + 33 (0)1 75 44 41 19

par courrier : Le Nouvel Economiste

5, passage Piver - 75011 Paris